



Règlement intérieur

1/ Fonctionnement de l'association :

- Les parents et les accompagnateurs ainsi que les élèves veilleront à l'assiduité et à la ponctualité par respect pour les professeurs, leurs camarades et le bon déroulement du cours.
- Par mesure de sécurité nous demandons aux parents et accompagnateurs d'amener les élèves jusque dans la salle de danse, afin de s'assurer de la présence du professeur.
- Le certificat médical est obligatoire dès le premier cours pour les personnes majeurs (hors cours d'essai)
- Si des informations confidentielles sur la santé de l'élève doivent être connues du professeur elles peuvent être remises sous enveloppe à son intention.

2/ Locaux et vestiaires :

- Les cours ont habituellement lieu à la salle Solbach, cependant sur décision de la mairie, une autre salle peut être octroyée.
- Les parents et accompagnateurs ne sont pas autorisés à rentrer dans le vestiaire exception faite pour les enfants de maternelles, ni à assister au cours même pendant le cours d'essai.
- Il est préférable de ne pas laisser d'objets de valeurs (portable, bijoux, argent ...) dans les vestiaires, l'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de casse
- Aucune dégradation des locaux et du matériel de la salle ne sera tolérée sous peine d'exclusion définitive et de remboursement des dégâts (la cotisation restera due)
- Il est strictement interdit de se servir des agrées présents dans la salle de gym
- Les locaux peuvent être partagés avec d'autres associations (gymnastique), par conséquent nous demandons aux parents et accompagnants de respecter le silence afin de ne pas gêner les autres occupants.

3/ Tenues vestimentaires

- Des vêtements près du corps sont conseillés afin de voir mouvements et articulations.
- Pour les élèves à partir du CM1, une paire de demi pointes est demandé
- Les costumes restent à la charge de l'association, néanmoins nous demandons aux élèves d'en prendre soin. Toute dégradation pourrait être facturée.
- Les cheveux doivent impérativement être attachés.

4 / Comportement

- Il est interdit de mâcher du chewing gum pendant le cours pour des raisons évidentes de sécurité.
- Les élèves sont sous la responsabilité des professeurs pendant le cours, par conséquent les élèves se doivent de les respecter et d'écouter leurs consignes.
- Il ne sera toléré aucune forme de discrimination, d'intolérance ou de non respect entre les élèves
- Tout manquement à ces règles de comportement pourra faire l'objet d'une exclusion temporaire des cours voire d'une exclusion définitive. (la cotisation restera dûe)

5/ Dossiers et cotisations

- Le paiement des cotisations s'effectue en début d'année en 3 fois. Les chèques doivent être libellés au nom de JAZZYPOP DANSE DUNOISE, le paiement en espèces est accepté (un reçu vous sera remis), en revanche pour des questions pratiques, le paiement d'une partie en chèque et de l'autre en espèces n'est pas autorisé.
- Une facture peut vous être remise sur simple demande.
- Le paiement de la licence pour les élèves à partir de 4 ans révolus s'effectue à part.
- Les dossiers doivent être remis complets (fiche d'inscription, certificat médical) aux dates d'inscription prédéfinies, passé ce délai l'élève ne sera pas accepté au cours et sa place pourra être donnée à un autre élève.
- La cotisation entière reste due. Aucun remboursement ne sera effectué dans l'année.

6/ Planning des cours et annulation des cours

- Les cours ont lieu de Septembre à fin Juin les mercredis et samedi selon le planning défini par groupe
- Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires sauf report de cours.
- Les cours peuvent être annulés sur décision du bureau conjointement avec les professeurs dans les cas suivants :
 - Conditions climatiques défavorables à un déplacement.
 - Raison personnelle d'un des professeurs.
- Ces cours peuvent être reportés en fonction de l'emploi du temps du professeur, et de la disponibilité de la salle sans que cela soit une obligation.